

Déclaration de conformité CE pour les machines**FR****(Directive européenne 2006/42/CE)**

Les chaînes utilisées comme un composant d'un équipement de levage ou dispositif de manutention des charges sont couvertes par la Directive européenne sur les machines 2006/42/CE. Les exigences contenues dans la directive sur les machines doivent être suivies pour ces chaînes.

Rexnord Kette GmbH, Industriestr. 1 sise à D-57518 Betzdorf, Allemagne, déclare par la présente que les **Rexnord chaînes d'élèveur** sont conformes aux dispositions de la CE Directive.

Type de chaîne	Charge de rupture minimale [kN]
ER102B	160
ER110	160
ER111	213,5
ER833	213,5
ER856	365
SJM/ER857	430
SJM/ER859	150
SJM/ER864	690
SJM/ER956	430
SJM/ER958	430
SJM/ER984	690
ER1084	1437
R4251/R4011	454
R4004	378
R4035	480
R4037	1002
R4010	805
R4065	756

Les normes harmonisées suivantes sont appliquées:

EN ISO 12100 Sécurité des machines - Principes généraux de conception -
Appréciation du risque et réduction du risque

EN 618 Équipements et systèmes de manutention continue - Prescriptions de
sécurité et de CEM pour les équipements de manutention mécanique des
produits en vrac à l'exception des transporteurs fixes à courroie

Betzdorf, 01.04.2019

Responsable de la documentation
i.A. Dipl.-Ing. U. Gerlach



Responsable qualité
i.A. Dipl.-Ing. H. Rapp

